

Image not found or type unknown



Impayés crédit conso / déménagement Belgique

Par **aribira**, le **10/07/2009** à **18:18**

Bonjour,

J'ai contracté plusieurs crédits à la consommation que j'ai arrêté de rembourser en juin 2008. Surendetté, j'ai commencé une nouvelle vie en Belgique. Les établissements de crédit ont retrouvé mon adresse par je ne sais quel moyen et me réclament les impayés. N'étant plus résident en France, qu'est-ce que je risque si je ne rembourse pas ces établissements? Ont-ils tous les droits pour retrouver quelqu'un?

Cordialement

Par **Mugemangango Germain**, le **27/07/2009** à **09:47**

Salut,

Je ne saurais pas répondre à cette question concrète mais je peux vous conseiller de vous adresser à l'Observatoire du crédit et du surendettement (ils ont un site Internet). En attendant, animateur pour un organisme d'éducation permanente en Belgique, votre témoignage m'intéresse pour une éventuelle publication. Intéressé? Prenez contact avec moi au 0487/427848 ou par mail via mugemangango@e-p.be.

Bien à vous

Mugemangango Germain

Par **terolito**, le **31/05/2010** à **14:01**

Bonjour,

J'ai moi aussi plusieurs crédits à la consommation et j'envisage aussi de déménager en Belgique. Les organismes de prêt ne courent ils toujours après ?? Ont ils le droit de traverser la frontière ??

Par **001**, le **31/05/2010** à **16:52**

bonjour,

bien sur que les créanciers ont le droit de vous poursuivre en Belgique.

http://europa.eu/legislation_summaries/justice_freedom_security/judicial_cooperation_in_civil_matters/